

Rapport public Parcoursup session 2022

I.U.T de Bourges - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Seconde année possible en apprentissage) (3123)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T de Bourges - BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Seconde année possible en apprentissage) (3123)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	52	257	112	181	19	50
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	52	443	141	204	19	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- * Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- * Avoir une connaissance suffisante dans deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- * Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- * Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- * Mettre en œuvre des techniques quantitatives,
- * Être capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique,
- * Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- * Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- * Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- * Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- * Montrer son intérêt, sa motivation et son appétence pour la logique, l'analyse quantitative et les outils numériques,
- * Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Bachelor Universitaire de Technologie « Gestion des Entreprises et des Administrations » (BUT GEA) propose un enseignement fondamental en gestion durant les deux premiers semestres, puis un choix de parcours est proposé dès la deuxième année :

- Gestion Comptable, Fiscale et Financière ;
- Gestion Entrepreneuriat et Management d'Activité ;
- Gestion et Pilotage des Ressources Humaines.

Des périodes de stages sont réparties durant les 3 années de formations dont 3 semaines dès la première.

L'apprentissage est possible dans les trois parcours dès la deuxième année et obligatoire en 3ème année

Possibilité est donnée de sortir au bout de deux années en ayant validé un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)

Les cours sont dispensés sous forme de Cours magistraux, TP et TD.

Pour plus d'informations vous pouvez visiter la page de la formation :

<http://www.univ-orleans.fr/fr/iut-bourges/formation/gestion-management/dut-gestion-des-entreprises-et-des-administrations>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés à la fois dans une perspective quantitative (mise en évidence des moyennes pertinentes au regard des prérequis de la formation) et dans une perspective qualitative par une analyse de la fiche avenir, du projet du candidat et la présence de certains mots-clés dans les bulletins scolaires (problèmes d'assiduité, de comportement en classe ou au contraire mise en lumière d'un engagement spécifique ou d'une motivation remarquable).

Les membres de la commission harmonisent leurs analyses afin d'éviter une possible hétérogénéité d'appréciation mais aussi avec l'objectif de classer 60% des candidats (en particulier les bacs technologiques STMG).

Nous apportons un soin particulier à l'examen des dossiers de bacheliers technologique qui sont une priorité pertinente dès lors que ces dossiers sont de qualité jugée suffisante.

Après deux années pendant lesquelles il n'a pas été possible de proposer des entretiens, les conditions sanitaires du printemps 2022 ont permis d'organiser à nouveau un après-midi d'entretiens sur le site de l'IUT (mercredi 27 avril 2022). Cet entretien a été proposé à tous les candidats présentant un vœu pour notre formation. Pour les étudiants ne pouvant se déplacer et ayant formulé le choix d'un entretien en distanciel, des créneaux de visioconférence ont été réalisés par l'équipe pédagogique. Au total, c'est environ 400 entretiens qui ont pu se dérouler en présentiel ou distanciel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Au regard du nombre de candidatures, nous pouvons considérer que la formation présente toujours une bonne attractivité, y compris dans cette période de déploiement de la réforme du BUT qui peut présenter quelques éléments d'incertitude pour les jeunes et leurs familles. Au regard de l'année précédente, les candidatures d'étudiants déjà dans le système de l'enseignement supérieur ont fortement régressé ; il est probable que la fin des épisodes de confinement dans les licences généralistes des facultés ont conduit moins d'étudiant à souhaiter une réorientation vers les filières régulées. Concernant les bacheliers de l'année, les données sont assez stables aussi bien du côté des filières technologiques (STMG) que du côté de la filière générale. Au final, nous sommes assez satisfaits de nos recrutements dans la mesure où nous avons saturé notre contrainte de places disponibles sans recourir à la procédure complémentaire. L'équilibre entre bacs généraux et bacs technologiques est obtenu. Une analyse fine indique également que du côté des bacs technologiques, nous avons admis une majorité des meilleurs dossiers classés.

En termes de recommandation, les candidats doivent toujours veiller à la qualité de rédaction de leur projet de formation aussi bien sur les aspects formels (orthographe, syntaxe) que sur le fond. Il convient en particulier d'éviter les formules un peu trop banales que l'on peut lire encore dans trop de lettres de motivation. Identifier un appétence pour les métiers (au sens large) de la gestion et du management mais aussi mettre en avant des particularités (implication dans la vie du lycée, association, expériences diverses) à même de différencier positivement la candidature sont des démarches à conseiller pour illustrer une compétence ou un savoir être.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en culture générale, langues et éventuellement mathématiques. Qualités rédactionnelles.	Moyenne et appréciations générales dans les matières d'option, en anglais, mathématiques et histoire-géographie.	Bulletins de première et de terminale. Appréciations des enseignants. Fiche Avenir.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités rédactionnelles Capacités d'analyses	Niveau et appréciation dans les enseignements précédemment cités.	Bulletins de première et terminale. Appréciations des enseignants. Fiche Avenir.	Très important
Savoir-être	Esprit d'équipe Implication Comportement	Assiduité, sérieux, respect, régularité	Bulletins de première et terminale. Appréciations des enseignants. Fiche Avenir.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation à intégrer la formation	Projet de formation motivé.	Tout élément permettant d'apprécier l'appétence du candidat pour la formation et les métiers du périmètre.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Parcours professionnel et/ou implication citoyenne/associative en lien avec la formation	Implication dans des activités extrascolaires, stages ou expériences déjà acquises	Projet de formation et tout autre document proposé.	Complémentaire

Signature :

Pierre VIEYRES,
Directeur de l'établissement I.U.T de Bourges